

FUTUR PS

Propositions adressées au Congrès

Version finale

Regroupement de toutes les requêtes déposées jusqu'au 18.11.16, y c. recommandations et prises de position du Comité directeur du 25.11.16



Commentaire sur le papier de propositions Futur PS

Avec Futur PS, le Comité directeur du PS Suisse propose un projet de réforme au Congrès des 3 et 4 décembre 2016. Ce dernier suit quatre buts principaux :

- 1) Le PS reste un parti de militant-e-s. De nombreux membres, actifs dans beaucoup de sections, jouent un rôle crucial dans l'action de notre parti et exercent leur influence sur les circonstances et les particularités locales, cantonales et nationales. Les militant-e-s garantissent la capacité du PS de faire campagne et assurent son ancrage dans la société.
- 2) Le PS augmente encore sa capacité de mener des campagnes. Un regard sur les campagnes électorales ou de votations passées montre clairement que dans le domaine de la publicité payante, nous ne pouvons pas rivaliser avec les partis bourgeois et les associations bourgeoises, l'écart financier étant bien trop grand. Notre force repose sur les activités de nos membres, dont le potentiel devrait être exploité de manière optimale.
- 3) Les structures organisationnelles seront adaptées là où cela est nécessaire. La réalité politique du parti doit se refléter dans les statuts.
- 4) Le financement à moyen terme et à plus long terme des projets et des campagnes du PS Suisse, tout comme celui des prestations et services pour les partis cantonaux, les membres et les sections, reste garanti.

Le projet Futur PS a été initié au début de l'année 2016 avec une procédure de consultation dans les partis cantonaux. Sur cette base, le Comité directeur a soumis le 11 août aux sections, aux partis cantonaux et aux autres organes habilités 18 propositions au total. Jusqu'au premier délai, fixé au 20 octobre, ce sont en tout 67 changements, compléments et contre-propositions qui sont arrivés des sections, partis cantonaux, organes et membres du Groupe. Ces propositions, compilées sur les décisions de Comité directeur, ont servi de base au second papier retravaillé, qui comptait 24 propositions au total. Ce document a été envoyé aux délégué-e-s le 2 novembre. Ces derniers pouvaient encore émettre des propositions jusqu'au 18 novembre.

Le présent papier de requêtes définitif contient les 24 requêtes envoyées par le Comité directeur à l'occasion du deuxième envoi ainsi que 32 requêtes supplémentaires – demande de complément(s) ou de modification(s), contre-requêtes – déposées par les délégué-e-s dans le délai impart.

CHAPITRE 1: RENFORCEMENT DU RECRUTEMENT DE MEMBRES ET DE LA FIDÉLISATION DES MEMBRES

Proposition 1 du CD: Modification de l'art. 6, Sections, statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
1. La section organise le travail politique local.	1. La section organise le travail politique local. En font partie, en particulier, le lancement des thèmes qui sont importants pour la commune ou/et le quartier au moyen de campagnes et d'actions politiques, l'implication du PS dans la discussion publique, la participation active aux élections locales avec ses propres candidat-e-s, le recrutement de personnel pour des postes internes et externes au parti ainsi que la mise en place de mesures pour le recrutement de nouveaux membres et la fidélisation des nouveaux membres du PS.

Proposition 2 du CD: Modification de l'art. 7, Partis cantonaux, statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
1. Les partis cantonaux se composent des membres des sections domiciliés dans le canton et des membres directement affiliés au parti cantonal ou à une fédération de district. Ils organisent le travail politique dans leur canton, encouragent et coordonnent le travail des sections et organisent la formation politique.	1. Les partis cantonaux se composent des membres des sections domiciliés dans le canton et des membres directement affiliés au parti cantonal ou à une fédération de district. Ils organisent le travail politique dans leur canton, encouragent et coordonnent le travail des sections, organisent la formation politique et mettent en place des mesures destinées à accroître le nombre des membres.

Proposition 3 du CD: Implémentation d'une division du travail et de principes contraignants pour le recrutement de membres

A section	B parti cantonal	Le PS Suisse
1. Chaque section désigne, en règle générale, une personne compétente au sein du Comité pour le recrutement de membres et la fidélisation des membres.	1. Chaque parti cantonal désigne une personne compétente au sein du Comité directeur cantonal / Comité du parti cantonal pour le recrutement de membres et la fidélisation des membres.	1. Le PS Suisse met à disposition, au Secrétariat central, suffisamment de ressources pour le développement et la promotion de mesures dans le domaine du recrutement de membres et de la fidélisation des membres.
2. Chaque section définit chaque année, de manière autonome, les objectifs dans le domaine de l'évolution du nombre des membres au niveau de la section ainsi que 2-3 mesures concrètes y afférentes.	2. Chaque parti cantonal définit chaque année les objectifs dans le domaine de l'évolution du nombre des membres au niveau cantonal ainsi que les mesures concrètes y afférentes.	2. Lors de la première Conférence de coordination (Coco) de l'année, le PS Suisse définit les objectifs dans le domaine de l'évolution du nombre des membres ainsi que les mesures y afférentes.
3. Les sections communiquent à leur parti cantonal, dans un délai déterminé, le nom de la personne	3. Les partis cantonaux communiquent au PS Suisse, dans un délai déterminé, le nom de la personne	3. Le PS Suisse élabore des directives et des propositions concrètes et facilement applicables pour le

<p>responsable ainsi que les mesures.</p>	<p>compétente pour le recrutement de membres et la fidélisation des membres ainsi que les mesures et les objectifs définis par le parti cantonal.</p>	<p>recrutement de membres et la fidélisation des membres (know-how, best practices, matériel de référence).</p> <p>4. Le PS Suisse invite régulièrement à une rencontre les responsables dont le nom lui a été communiqué au niveau des sections et au niveau cantonal. À cette occasion, on échange des expériences et on définit d'autres mesures pertinentes dans le domaine du recrutement de membres et de la fidélisation des membres.</p> <p>5. Le PS Suisse examine régulièrement le processus d'entrée et améliore celui-ci là où c'est nécessaire. Il tient une statistique de l'évolution du nombre des membres et met celle-ci à la disposition des partis cantonaux.</p>
---	---	---

Demands de modification(s) pour la requête 3 du CD

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-3.1 Brigitte Kuratli, SP Rorschach	Ergänzen von Ziffer 2/Abschnitt A Sektion: «Jede Sektion definiert jährlich, aber mindestens einmal pro Legislatur , selbstständig die Ziele im Bereich der Mitgliederentwicklung auf Sektionsebene sowie 2-3 konkrete, dazugehörige Massnahmen.» Begründung: Die Definition von Zielen und Massnahmen ist ein nicht zu unterschätzender Aufwand für die Sektionen. Damit diese Arbeit nicht zur Fleissarbeit verkommt, sollte jede Sektion die Regelmässigkeit selber entscheiden können. Zudem sollten die Ziele eher langfristig sein und z.B. in das Aktivitätsprogramm einer Legislatur eingebaut werden können.	Rejet : La diversité des législatures (durée, date, ...) et leur non-synchronisation rendent une réglementation rigide peu sensée.
A-3.2 Brigitte Kuratli, SP Rorschach	Änderung in Ziffer 3/ Abschnitt A Sektionen: «Die Sektionen melden ihrer Kantonalpartei bis zu einer bestimmten Frist die verantwortliche Person sowie die Massnahmen. » Begründung: Wir unterstützen die Idee eines regelmässigen Erfahrungsaustausches über die Mitgliedererwerbungsmaßnahmen zwischen den Sektionen und auf allen Ebenen. Dafür ist es wichtig, dass die Kantonalpartei die verantwortlichen Personen kennt und diese zu Treffen einladen kann. Die Massnahmen der Kantonalpartei schriftlich zu «rapportieren» sehen wir jedoch als übertriebenen Formalismus.	Rejet Le Comité directeur maintient la requête initiale, qui demande que les sections communiquent aux Partis cantonaux tant le nom de la personne responsable du recrutement de membres que les mesures retenues. L'un des objectifs importants du processus souhaité est l'échange d'expériences au sujet des mesures prises pour le recrutement de membres. Cela présuppose que les expériences soient communiquées justement aussi aux niveaux compétents du PS Suisse et des Partis cantonaux.
A-3.3 Aline Masé (SP QV Spalen), Berfim Pala (SP)	Änderung der Ziffern 2 und 3 / Abschnitt A Sektion: 2. Jede Sektion definiert jährlich (selbstständig) die Ziele im Bereich der Mitgliedererwerbungsmaßnahmen auf Sektionsebene sowie 2-3 konkrete, dazugehörige Mass-	Rejet Le Comité directeur maintient la requête initiale, car il ne considère ni comme conforme au but visé, ni

<p>QV Spalen), Reto Weibel (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Roland Lötscher (SP Riehen-Bettingen), Dariyusch Pour Mohsen (SP Basel-Stadt)</p>	<p>nahmen. 3. Die Sektionen melden ihrer Kantonalpartei bis zu einer bestimmten Frist die verantwortliche Person sowie die Massnahmen. Begründung: Es ist sinnvoll und zielführend, die Mitgliedererwerb und die Mitgliederbindung als Kernaufgaben der Sektionen in den Statuten zu verankern. Wir unterstützen auch die Forderung, dass jede Sektion Ziele in diesen Bereichen definiert und eine verantwortliche Person bezeichnen. Hingegen halten wir es für übertrieben und für kleine Sektionen zu aufwendig, jährlich konkrete Massnahmen zu definieren. Die Gefahr ist gross, dass die Definition von Massnahmen zu einer pro-forma Übung verkommt und Ressourcen bindet, die dringend für andere Aufgaben benötigt werden. Schliesslich macht eine Definition von jährlichen Zielen und Massnahmen nur Sinn, wenn die Zielerreichung jährlich überprüft wird. Sowohl die Sektionen wie auch die SP Schweiz können ihre Ressourcen auf sinnvollere Weise einsetzen als mit der Definition von (Wirkungs-)Zielen und einem jährlichen Reporting. Die Sektionen wissen selber sehr gut, in welcher Form sie am effektivsten in die Mitgliederbetreuung investieren. Und tun das heute bereits – ohne, dass jemand von ihnen die Definition von Zielen und Massnahmen verlangt.</p>	<p>comme efficace le fait de ne définir que les objectifs, en faisant l’impasse sur les mesures afférentes. De plus, il existe le danger que la section s’occupe certes du recrutement de membres, mais que le succès ne soit pas au rendez-vous. Par ailleurs, nous partageons l’opinion selon lequel les sections disposent parfois d’un grand savoir-faire en ce qui concerne l’évolution du nombre des membres et qu’il serait dommage qu’elles ne partagent pas activement cette expérience, comme le prévoit la procédure.</p>
<p>A-3.4 Fabio Trombetta, Simon Vog (SP Wädenswil)</p>	<p>Streichen der drei Ziffern in Abschnitt A Sektion und Ersatz durch: «Jede Sektion organisiert ihre Mitgliedererwerb selbständig.» Begründung: Wir befürchten zu viel Formalismus und eine Gängelung der Sektionen.</p>	<p>Rejet Le PS Suisse – tout comme, assurément, les Partis cantonaux – n’a pas l’intention d’empiéter sur la souveraineté des sections ou de les tenir en laisse. Si le recrutement de membres (et la fidélisation des membres) doit cependant être déclaré tâche clé et tâche permanente – ce qui, vu la baisse du nombre de nos membres depuis 20 ans, est nécessaire de toute urgence –, on a besoin de standards minimaux valables pour tous et de responsables. Si l’on part de l’hypothèse que la plupart des sections ont de toute façon les deux, il s’agit en priorité d’en informer les Partis cantonaux et le PS Suisse. Le but principal du processus est que le PS Suisse mette à la disposition des sections des prestations de services aussi bonnes et utilisables que possible dans le domaine du recrutement de membres et qu’il puisse donner aux sections et aux Partis cantonaux du soutien là où le besoin s’en fait vraiment sentir. Et cela ne peut à son tour fonctionner que par un échange ou/et la « diffusion » de bons exemples ou, également, des exemples qui n’ont pas fonctionné. Par ailleurs, il s’agit de contrôler et, si nécessaire, d’améliorer en continu les principaux processus – par exemple le processus d’entrée des nouveaux membres. Cela, aussi, n’est possible que dans l’échange entre les différents niveaux.</p>

Proposition 4 du CD : Implémentation d'une division du travail et de principes contraignants pour l'implication des nouveaux membres et des membres « en place » au niveau de la section

A section	B parti cantonal	Le PS Suisse
1. Chaque section définit, de manière autonome, les objectifs dans le domaine de la fidélisation des membres au niveau de la section ainsi que 2-3 mesures concrètes y afférentes.	1. Le parti cantonal élabore conjointement avec les sections des objectifs et des mesures pour la fidélisation des membres. Il soutient les sections dans la réalisation des mesures.	1. Le PS Suisse met au point le matériel nécessaire pour la fidélisation des membres (listes de contrôle (check-lists), guides) et le met à la disposition des partis cantonaux et des sections.
	2. En complément des activités de la section, le parti cantonal organise à intervalles réguliers au minimum une manifestation attrayante pour les nouveaux membres, à l'occasion de laquelle ils ont la possibilité d'avoir un contact avec les titulaires de fonction cantonaux. Pour autant que cela ait du sens, les événements à l'intention des nouveaux membres sont également ouverts à tous les membres.	
3. Un contact personnel au minimum est établi avec chaque nouveau membre au cours des six premiers pour lui souhaiter la bienvenue. L'entretien sert en outre à prendre connaissance des principales raisons qui ont motivé la personne à entrer dans le parti et des possibilités d'exercer des activités. Les partis cantonaux définissent d'entente avec leurs sections qui est compétent pour cet entretien.	3. Le PS Suisse évalue régulièrement le processus d'adhésion, ainsi que les motifs d'adhésion. Sur cette base, de nouvelles idées peuvent ainsi être développées et les anciennes mesures adaptées.	
4. Chaque section prend contact personnellement au minimum une fois par législature avec tous ses membres. Ce contact peut se faire dans le cadre des activités d'une section, d'une campagne électorale ou de mobilisation.		5. Le PS Suisse invite régulièrement à une rencontre les responsables dont le nom lui a été communiqué au niveau des sections et au niveau cantonal. À cette occasion, on échange des expériences et on définit d'autres mesures pertinentes dans le domaine du recrutement de membres et de la fidélisation des membres.

Demands de modification(s) pour la requête 4 du CD

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-4.1 Aline Masé (SP QV Spalen), Berfim Pala (SP QV Spalen), Reto Weibel (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Roland Löttscher (SP Riehen-Bettingen), Dariyusch Pour Mohsen (SP Basel-Stadt)	Änderung von Ziffer 1 / Abschnitt A Sektion: «1. Jede Sektion definiert (selbständig) die Ziele im Bereich der Mitgliederbindung auf Sektionsebene sowie 2-3 konkrete, dazugehörige Massnahmen. » Begründung: Es ist sinnvoll und zielführend, die Mitglieder-gewinnung und die Mitgliederbindung als Kernaufgaben der Sektionen in den Statuten zu verankern. Wir unterstützen auch die Forderung, dass jede Sektion Ziele in diesen Bereichen definiert und eine verantwortliche Person bezeichnen. Hingegen halten wir es für übertrieben und für kleine Sektionen zu aufwendig, jährlich konkrete Massnahmen zu definieren. Die Gefahr ist gross, dass die Definition von Massnahmen zu einer pro-forma Übung verkommt und Ressourcen bindet, die dringend für andere Aufgaben benötigt werden. Schliesslich macht eine Definition von jährlichen Zielen und Massnahmen nur Sinn, wenn die Zielerreichung jährlich überprüft wird. Sowohl die Sektionen wie auch die SP Schweiz können ihre Ressourcen auf sinnvollere Weise einsetzen als mit der Definition von (Wirkungs-)Zielen und einem jährlichen Reporting. Die Sektionen wissen selber sehr gut, in welcher Form sie am effektivsten in die Mitgliederbetreuung investieren. Und tun das heute bereits – ohne, dass jemand von ihnen die Definition von Zielen und Massnahmen verlangt.	Rejet Motif : voir ci-dessus A-3.4, vaut aussi pour la fidélisation des membres.
A-4.2 Fabio Trombetta, Simon Vog (SP Wädenswil)	Streichen der drei Ziffern in A Sektion und Ersatz durch: «Jede Sektion organisiert die Mitgliederbetreuung selbständig.» Begründung: Wir befürchten zu viel Formalismus und eine Gängelung der Sektionen.	Rejet Motif : voir ci-dessus A-3.4, vaut aussi pour la fidélisation des membres.

Proposition 5: Introduire la qualité de membre direct comme possibilité au niveau cantonal

Chaque parti cantonal du PS Suisse offre la possibilité d'avoir une qualité de membre direct au niveau cantonal. Les Partis cantonaux sont libres de définir les conditions pour une telle adhésion directe.

Contre-proposition à la requête 5 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-5.1 Aline Masé (SP QV Spalen), Berfim Pala (SP QV Spalen), Reto Weibel (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Sandra Eichenberger (SP QV Horburg-Kleinhüningen), Dariyusch Pour Mohsen (SP Basel-Stadt)	Streichung von Antrag 5 Begründung: Die SP setzt auf aktive Mitglieder. Die Sektionen sind für ihre Aktionen und Veranstaltungen auf Mitglieder angewiesen, die sich in ihrem direkten Umfeld und an der Basis engagieren. Der direkte Kontakt mit den Mitgliedern ist zentral. Die Mitgliederbindung soll mit den vorliegenden Anträgen 1 bis 4 sogar noch verstärkt werden. Eine Direktmitgliedschaft in der Kantonalpartei untergräbt diese Bemühungen. Wir anerkennen das Bestreben, zusätzlich zur Mitgliedschaft in einer Sektion eine Möglichkeit zu bieten, welche es erlaubt, die SP passiv zu unterstützen. Wir empfehlen zu diesem Zweck aber, die Möglichkeit des SympathisantInnen-Status aktiver zu bewerben und ggf. auszubauen (z.B. höherer Mindestbeitrag).	Rejet L'affiliation à telle ou telle section ne doit en aucun cas être concurrencée par la qualité de membre direct au niveau cantonal – selon le Comité directeur, ce risque serait nettement plus grand avec la demande active du statut de sympathisant-e. Une qualité de membre direct au niveau cantonal – comme celle que connaissent déjà la plupart des Partis cantonaux – sert en premier lieu à ne pas rendre impossible une affiliation au PS si la personne vit dans une commune dans laquelle il n'y a pas de section du PS.

Demands supplémentaires pour la requête 5 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-5.2 SP AI	<p>Ergänzung der Direktmitgliedschaft auf kantonaler Ebene durch eine zusätzliche zeitgemässe Kategorie des «Direktmitglieds» auf nationaler Ebene.</p> <p>Ein «Direktmitglied» ist Mitglied der SP Schweiz und keiner weiteren Parteiebene. Der Mitgliederbeitrag wird an die SP Schweiz entrichtet und orientiert sich am Betrag der SP Schweiz. Sollte das «Direktmitglied» mehr einzahlen, fliesst dieser Restbetrag direkt an die entsprechende Kantonalpartei bzw. Sektion.</p> <p>Das «Direktmitglied» erhält die Informationen der SP Schweiz (links, socialistes, Newsletter usw.). Es kann in den Organen und Fachkommissionen der SP Schweiz mitarbeiten oder auch an Aktionen auf nationaler Ebene teilnehmen (Unterschriftensammlungen, Aktivitäten der Basiskampagne usw.). Hingegen kann ein Direktmitglied nicht für ein parteiinternes Amt der SP Schweiz kandidieren. «Direktmitglieder» der SP Schweiz werden regelmässig kontaktiert und für einen Übertritt in die Sektionsmitgliedschaft angefragt.</p> <p>Begründung: Die SP kennt zurzeit nur eine Form der Mitgliedschaft: jene des Vollmitglieds (Statuten: Artikel 3, Abs. 1-12). Dieses orientiert sich stark am föderalistischen Aufbau der Schweiz mit Fokus auf die Sektionsmitgliedschaft. Angesichts der schwindenden Mitgliederzahlen stellt sich die Frage, ob wir mit neuen, zeitgemässen Formen der Mitgliedschaft mehr Personen ansprechen und unsere Partei attraktiver machen können.</p> <p>Einer ersten Auslegeordnung zufolge lassen sich heute die folgenden Bedürfnistypen unterscheiden, denen gemeinsam ist, dass sie die Werte der SP teilen und bereit sind, die Partei mit einem gewissen finanziellen Beitrag zu unterstützen:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aktivmitglied: Möchte die Ausrichtung der Partei aktiv beeinflussen und mitgestalten und ist auch bereit, dafür einen Teil seiner Freizeit für die Ziele der Partei einzusetzen. • Passivmitglied: Möchte über die wesentlichen Entscheide der Partei informiert sein, aber ansonsten grundsätzlich von Aufforderungen zur Aktivität verschont bleiben. • Mitglied mit Laufbahnabsichten: Erwartet eine Förderung der beruflichen Möglichkeiten, sei es durch die Aussicht auf ein politisches oder juristisches Amt, die Ausdehnung des Kundenkreises oder Beziehungen. • Mitglied mit Wunsch nach sozialen Kontakten: Erwartet von der SP einen sozialen Erlebnisraum und die Möglichkeit, Gleichgesinnte kennenzulernen (Neuzuzüger, Singles). • Evaluationsmitglied: Ist durch einen spezifischen Anlass motiviert worden oder kommt aus einer sozialen Bewegung und sucht einen geeigneten politischen Handlungsrahmen, um dieses Engagement fortzusetzen. Offen für eine aktive Mitarbeit, sofern Umfeld und Mitwirkungsangebote stimmen. <p>Kombiniert man diese Bedürfnistypen mit dem geografischen Orientierungsrahmen, in welchem sich potentielle Mitglieder bewegen – Stichworte verstärkte Mobilität, Trennung von Wohn- Ausbildungs- und Arbeitsort – wird deutlich, dass wir nur für einen Teil unserer Mitglieder ein optimales Angebot bereitstellen: nämlich für die Aktivmitglieder in der Gemeinde und diejenigen, die auf Sektionsebene Anschluss suchen. Für die übrigen Bedürfnistypen ist das Angebot schlechter bis inexistent.</p>	<p>Rejet</p> <p>Durant la phase de consultation du projet, le Comité directeur s'est déjà penché intensivement sur d'autres formes d'affiliation, telles que la qualité de membre direct au niveau national. Une partie du Comité directeur concède certes que les chances et les occasions évoquées par les personnes requérantes sont bien réelles et que leurs vœux sont fondés. En effet, en offrant la possibilité de devenir membre direct, le PS tirerait profit d'un potentiel jusqu'à présent inexploité. Dans l'ensemble, ce sont toutefois les risques qui prédominent: qu'une nouvelle forme d'affiliation pourrait mener à une mise en concurrence et par là à un affaiblissement de l'affiliation à telle ou telle section.</p>

	<p>Dies bedeutet, dass wir das Spektrum an möglichen Mitgliedschaftsformen nicht ausschöpfen und damit auch das Potential an möglichen Mitgliedern nicht abholen. Das grösste Manko orten wir im Bereich jenes Segments Interessierter, die nicht das lokale Engagement ins Zentrum stellen, sondern vielmehr ein allgemeines Interesse für die SP äussern – kombiniert mit der Bereitschaft, diese finanziell zu unterstützen. Für diese Kategorie braucht es eine möglichst niedrige Eintrittsschwelle für den Zugang zu den parteiinternen Informationen der SP Schweiz sowie für ein Engagement bei Projekten und/oder spezifischen Themen. Dazu bietet sich als zeitgemässe Form eine Direktmitgliedschaft bei der SP Schweiz an.</p>	<p>Si les requêtes 5.2-5.4 trouvent une majorité, le Comité directeur soutiendra l'adoption de la demande de modification, d'après laquelle le PS Suisse, après trois mois, doit donner des informations sur le « nouveau membre direct ».</p>	
<p>A-5.3 Claudio Marti, SP Bern Altstadt- Kirchenfeld</p>	<p>Ergänzung des Antrags durch den Zusatz: „<i>Die SP Schweiz und jede Kantonalpartei bieten die Möglichkeit einer Direktmitgliedschaft auf nationaler resp. kantonaler Ebene an. Der Mitgliederbeitrag orientiert sich am Beitrag einer normalen Mitgliedschaft in einer Sektion. Er wird zwischen der SPS und der Kantonalpartei des Wohnorts entsprechend der üblichen Abgabe aufgeteilt.</i>“ Begründung: Um auch Neumitglieder ohne engen Bezug zur lokalen Ebene für die Partei gewinnen zu können, soll die Direktmitgliedschaft so eingeführt werden. Die vorgeschlagene Beitragsberechnung verhindert zudem einen finanziellen Verlust von Mitgliederbeiträgen.</p>		
<p>A-5.4 Sylvie Krattinger, PS Prilly</p>	<p>L'offre de «qualité de membre à part entière» (affiliation intégrale) qui existe aujourd'hui est enrichie par la catégorie supplémentaire de «membre direct» (affiliation directe). Un «membre direct» est membre du PS Suisse et n'est membre d'aucun autre niveau «inférieur» du parti; la cotisation est payée au PS Suisse et s'aligne sur la contribution fixe figurant sous A-3, pour laquelle le montant dépassant les 65 francs va au parti cantonal ou à la section. Le «membre direct» reçoit les informations du PS Suisse (links, socialistes, newsletters, etc.) et peut collaborer au sein des organes et des commissions spécialisées figurant au chapitre A-3 ou (aussi) participer à des actions au niveau national (récoltes de signatures, activités de la campagne de base, etc.). En revanche, un membre direct ne peut pas se porter candidat à un poste (ou à une fonction) interne au PS Suisse. Les membres directs du PS Suisse sont contactés régulièrement et se voient proposer de s'affilier à une section. « Le PS Suisse informe la section concernée de l'admission d'un membre direct dans un délai raisonnable de 3 mois ». Motif : Encourager l'adhésion d'un membre en lui proposant de disposer d'une offre qui correspond à ses centres d'intérêts est pertinent. Chaque membre n'a pas forcément le même intérêt pour la politique suisse que pour la politique régionale. Pour autant, le recrutement de nouveaux membres est un aspect important pour faire vivre les valeurs du PS que ce soit pour le PS Suisse ou pour les sections. Les personnes qui s'inscrivent au PS découvrent en général progressivement la diversité des activités et les engagements possibles. Afin de permettre aux sections d'identifier les personnes qui ont une sensibilité socialiste et de renforcer leur réseau, nous suggérons d'ajouter l'alinéa suivant à la requête A2.</p>		
<p>A-5.5 Stefan Müller, SP Bern Altstadt- Kirchenfeld</p>	<p>Neuer Antrag: „Die SP Schweiz informiert jedes Mitglied über die Möglichkeiten, sich auf regionaler, kantonaler und nationaler Ebene zu Themen zu engagieren, die über den Fokus der Sektion hinausgehen.“ Begründung: Um den Neumitgliedern alle Möglichkeiten zum Engagement nach ihren individuellen Interessen aufzeigen zu</p>		<p>Acceptation moyennant quelques modifications: « Le PS Suisse donne très régulièrement, dans les limites de ses possibilités, des informa-</p>

	<p>können, ist auch eine Information über die Möglichkeiten des Engagements auf regionaler, kantonaler und nationaler Ebene wichtig.</p>	<p>tions sur les possibilités de l'engagement au niveau national. » Cette mesure est judicieuse et est, aujourd'hui déjà, aussi mise en œuvre de façon généralisée. Le PS Suisse ne peut toutefois pas donner d'informations sur les possibilités régionales et cantonales.</p>
--	--	---

Proposition 6: Modification de l'art. 24, section 4, La votation générale, statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
<p>[...] 4. Tous les membres du parti enregistrés reçoivent le matériel de vote agréé par le Comité directeur. Ils ont deux semaines pour voter.</p>	<p>[...] 4. Tous les membres du parti enregistrés reçoivent le matériel de vote agréé par le Comité directeur par écrit ou sous forme électronique. Ils ont deux semaines pour voter.</p>

Requête 7 supplémentaire Samira Marti et al. concernant la primaire pour les nominations au Conseil fédéral

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-7 Tamara Funi-ciello, Samira Marti, Andrea Arezina, Olga Baranova, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Andrea Blättler, Andreas Burger, Jonas Eggmann, Dario Engeloch, Anna Graff, Ronja Jansen, Nils Jocher, Marco Kistler, Dominik Kramer, Micha Küchler, Lewin Lempert, Simeon Marty, Fabian Molina, Simon Roth, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Jonas Steiner, Florian Vock, Muriel Waeger, Andreas Weibel, Jonas Zürcher Juso</p>	<p>Die Geschäftsleitung erarbeitet ein Modell zu parteiinternen Vorwahlen für die Bundesratskandidat_innen der SP Schweiz im Falle eines Rücktritts der Amtsinhaber_innen. An diesen Vorwahlen können alle Mitglieder der Partei teilnehmen. Die Entscheide sind für Partei und Fraktion bindend. Eine entsprechende Statutenänderung und/oder Reglemententwurf wird an der nächsten Delegiertenversammlung den Delegierten zu Diskussion und Genehmigung vorgelegt. Der heutige Parteitag (3. und 4. Dezember 2016) überträgt die Befugnis für eine entsprechende Statutenänderung an die Delegiertenversammlung vom 1. April 2017. Begründung: Die Geschäftsleitung der SP Schweiz schreibt in ihrer Begründung zu Antrag 6 zu recht: Die Absicht eines Parteibeitritts ist es, Einfluss auf das Zeitgeschehen zu nehmen, etwas ändern und bewegen zu können. Als basisdemokratische Partei sind Mitbestimmungsrechte der Parteimitglieder für den langfristigen Erfolg der Sozialdemokratie zentral. Durch die Basis-kampagne und andere strukturelle Anpassungen sind wir auf dem richtigen Weg, weg von der Repräsentationslogik, hin zu einer bewegungsorientierten Organisation, die sozialdemokratische Politik wieder mitten in die Gesellschaft trägt. Heute ist alleine die Fraktion für die Nomination der Bundesratskandidat_innen zuständig (Statuten der SP Schweiz Art. 21 Absatz 5). Dies entspricht allerdings längst nicht mehr der Bedeutung der Bundesrät_innen für die Gesamtpartei und nicht zuletzt auch ihrer Rolle in Wahlen und Abstimmungen. Mit einem parteiinternen Vorwahlverfahren könnten die Bundesrät_innen in Zukunft optimal in der Parteibasis verankert werden. Zudem ermöglicht es ein solches Verfahren, die Partei gegen aussen zu öffnen und die eigenen Leute zu mobilisieren. Solche Vorwahlen bieten ein optimales Instrument, um</p>	<p>Rejet. Lors de l'Assemblée des délégué-es du 1.12.2012, une résolution identique a été soumise à discussion. Le motif invoqué à l'époque pour le rejet est toujours valable : Aussi longtemps que l'instance chargée d'élire les conseillers fédéraux sera l'Assemblée fédérale Chambres réunies, les élections primaires resteront étrangères au système. De plus, les raisons suivantes parlent pour la non-introduction d'élections primaires : 1. Les candidat-e-s issus d'une minorité culturelle, linguistique ou régionale seraient affaibli-e-s. Les candidat-e-s jouissant d'une notoriété médiatique ou disposant de médiateurs très efficaces seraient favorisé-e-s. Avec le système actuel, ces inégalités peuvent être évitées. 2. La majorité bourgeoise active au Parlement profiterait de l'occasion pour rejeter précisément le/la candidat/e qui a été choisi-e par le parti dans un système d'élections primaires. 3. Le seul parti à avoir voulu imposer au Parlement un candidat de cette façon a été l'UDC. Nous suivrions à cet égard la même logique et retirerions le choix à nos représentant-e-s au parle-</p>

	<p>mehr Mitglieder der Partei in die nationale Verantwortung und Entscheidungsfindung einzubinden.</p>	<p>ment.</p> <p>4. La présente proposition n'est pas prévue ainsi par la Constitution. On ne peut avant tout pas concilier le mot d'ordre donné par le président du Groupe parlementaire avec cela. La seule possibilité consisterait à remplacer l'actuel droit de proposition du Comité directeur par un droit de la base. Il n'y aurait ainsi toutefois pas de contrôle sur le comportement électoral de notre Groupe parlementaire.</p> <p>Ce modèle ne rapprocherait pas nos conseillers fédéraux du parti – bien au contraire. Nous légitimerions nos conseillers fédéraux directement à la base. Il serait ainsi beaucoup plus difficile de rendre possible un échange régulier réglé entre le Comité directeur et les membres du Conseil fédéral.</p>
--	--	---

CHAPITRE 2 : ORGANISATION ET STRUCTURES

Proposition 8 du CD: Modification de l'art. 1, Objectifs, statuts PS Suisse

Ancien

1. Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) s'engage pour la réalisation des buts du socialisme démocratique tels qu'ils sont énoncés dans son programme.

2. Il collabore, à cet effet, avec les organisations poursuivant les mêmes buts, notamment les syndicats, les organisations de personnes salariées et de locataires, les organisations féminines, de protection de l'environnement, de consommatrices et de consommateurs et de politique du développement, ainsi qu'avec les mouvements culturels et sportifs proches du parti.

Le PS s'engage pour la mise en œuvre des droits humains et pour mettre fin à toute discriminations. 3. A commencer par celles qui perdurent entre les sexes, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle. A cet effet, il dégage les moyens et les ressources nécessaires.

Nouveau

1. Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) s'engage pour la réalisation des buts du socialisme démocratique tels qu'ils sont énoncés dans son programme.

2. Il collabore, à cet effet, avec les organisations poursuivant les mêmes buts, notamment les syndicats, les organisations de personnes salariées et de locataires, les organisations féminines, de protection de l'environnement, de consommatrices et de consommateurs et de politique du développement, ainsi qu'avec les mouvements culturels et sportifs proches du parti.

Le PS s'engage pour la mise en œuvre des droits humains et pour mettre fin à toute discriminations. 3. A commencer par celles qui perdurent entre les sexes, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle. A cet effet, il dégage les moyens et les ressources nécessaires.

4. Le PS est un parti démocratique de membres. Il puise ses forces dans l'engagement bénévole et professionnel de ses membres dans leurs différentes fonctions, dans toute la Suisse. Ceci est valable pour les activités des sections, dans le développement de contenu politique et le travail de conviction, la mobilisation en vue des élections ou votations ou encore la représentation du parti au sein des parlements, gouvernements et autres institutions. Afin d'atteindre ses objectifs, le PS s'efforce d'améliorer le nombre, l'organisation et l'influence de ses membres. Pour ce faire, le PS met à disposition les ressources nécessaires, à tous les niveaux organisationnels.

Proposition 9 du CD: Modification de l'art. 8, les Femmes* socialistes, statuts PS Suisse¹

Ancien

1. Membres: toutes les femmes membres du PS sont aussi membres des Femmes socialistes.

2. Les organes des Femmes socialistes sont la conférence des femmes et la Coordination des femmes. Leur organisation et leurs activités font l'objet d'un règlement adopté par l'Assemblée des délégué-e-s.

3. Le Coordination des femmes se compose de la Présidence et de la secrétaire centrale du PS Femmes, d'au moins une déléguée par canton et d'autres membres prévus au règlement.

4. Les femmes peuvent créer des groupes au plan local, régional et cantonal.

Nouveau

1. Les Femmes* socialistes suisses se comprennent comme un mouvement progressiste du féminisme social-démocratique. Elles s'engagent pour l'émancipation des femmes et pour l'égalité des sexes, que ce soit dans le domaine politique, économique, social ou culturel. La promotion de mesures positives pour la mise en œuvre du droit des femmes et l'élimination de la discrimination envers toute personne en raison de son genre ou orientation sexuelle sont au centre de leur travail politique. Elles s'engagent également pour assurer la relève féminine en politique.

2. L'organisation, la composition et les compétences

¹ L'Assemblée générale des Femmes socialistes du 20 février 2016 a décidé de renommer les Femmes socialistes « Femmes* socialistes suisses ». L'astérisque placé après le nom des Femmes socialistes symbolise l'ouverture des Femmes* socialistes à toutes les personnes qui se perçoivent elles-mêmes comme des femmes – indépendamment du genre qui leur a été attribué à la naissance et sans égard aux normes sociales et sociétales dominantes.

des organes des Femmes* socialistes suisses, l'affiliation ainsi que les compétences financières sont fixées dans un règlement.

Proposition 10 du CD: Modification de l'art. 3, Membres, statuts PS Suisse

Ancien

1. Les membres sont admis sur la base d'une demande écrite ou électronique (via Internet) d'adhésion. Le Comité de section a la possibilité de surseoir à l'admission immédiate et de la reporter à la prochaine Assemblée générale de section qui statuera sur l'admission définitive.

[...]

Nouveau

1. Les membres sont admis sur la base d'une demande écrite ou électronique (via Internet) d'adhésion. Le Comité de section a la possibilité de surseoir à l'admission immédiate et de la reporter à la prochaine Assemblée générale de section qui statuera sur l'admission définitive.

1.bis Toutes les Femmes membres du PS Suisse sont membres des Femmes* socialistes suisses.

[...]

Proposition 11 du CD: Modification de l'art. 10, PS60+, statuts PS Suisse

Ancien

1. Tous les membres du PS âgés de plus de 60 ans peuvent adhérer au PS60+.
2. Les organes du PS60+ sont la Conférence, le Comité et la présidence. Leur organisation et leurs activités sont définies dans un règlement approuvé par l'Assemblée des délégué-e-s ou le Congrès du parti.
3. La Conférence annuelle est ouverte à tous les membres du PS60+.
4. Le Comité se compose de la Présidence, de deux camarades délégués des partis cantonaux, de huit camarades élu-e-s librement et de deux membres du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale.
5. Le PS60+ peut former des groupes à l'échelon local, régional et cantonal.

Nouveau

1. Le PS60+ est l'organe faitier des organisations du domaine de la vieillesse cantonales et régionales au sein du PS. Il représente, sur la base de leurs expériences et de leur situation de vie, le point de vue de la génération des seniors. Il ne se limite pas à la défense d'intérêts spécifiques à leur âge, mais il est solidaire avec toutes les générations. Le PS60+ lutte pour l'égalité et l'autodétermination des seniors ainsi que pour le respect de la dignité des seniors dans la société. Il promeut la participation des camarades plus âgés aux événements d'actualité sociétaux et politiques.
2. L'organisation, la composition et les compétences des organes du PS60+, l'affiliation ainsi que les compétences financières sont fixées dans un règlement.

Proposition 12 du CD: Ajout d'un nouvel art. 10 a, PS Migrant-e-s, statuts PS Suisse

Art. 10 a PS Migrant-e-s

1. Le PS Migrant-e-s s'engage en faveur du renforcement de la participation politique et de l'intégration des personnes issues de la migration à l'intérieur et à l'extérieur du PS. Parallèlement, le PS Migrant-e-s soutient, en tant qu'intermédiaire, le PS Suisse dans son engagement dans les pays d'origine des migrantes et des migrants en faveur des valeurs et de la politique socialistes, comme la paix, la résolution pacifique des conflits, l'émancipation,

l'autodétermination, l'égalité de toutes et de tous et la fin de l'exploitation.

2. L'organisation, la composition et les compétences des organes du PS Migrant-e-s, l'affiliation ainsi que les compétences financières sont fixées dans un règlement.

Proposition 13 du CD: Modification de l'art. 3, Membres, statuts PS Suisse

Ancien

[...]

6. Les membres du PS originaires de pays de l'Union européenne et vivant en Suisse peuvent devenir membres du PS Suisse. L'affiliation au PS Suisse est gratuite si ces membres peuvent attester qu'ils paient des cotisations d'affiliation au PS dans leur pays d'origine.

[...]

Nouveau

[...]

6 La double affiliation, pour les personnes possédant une double nationalité et résidant en Suisse, au PS et dans un parti socialiste frère est encouragée. L'affiliation au PS Suisse est gratuite pour les personnes membres d'un parti frère, si elles peuvent attester qu'elles paient des cotisations d'affiliation à un PS, membre ou membre associé au PS Europe, dans leur pays d'origine.

[...]

Proposition 14: Modification de l'art.4, Promotion de l'égalité, statuts PS Suisse

Ancien

Promotion de l'égalité

1. Les organes du PS suisse doivent tendre vers une représentation paritaire des sexes, y compris dans les délégations et sur les listes électorales.

Nouveau

Promotion de l'égalité

1. **Le parti vise l'objectif** d'une représentation paritaire des sexes dans ses organes ainsi que dans les délégations et sur les listes électorales.

2. **Le parti vise l'objectif d'une représentation adéquate des personnes possédant une double nationalité et autres personnes issues de la migration dans ses organes ainsi que dans les délégations et sur les listes électorales.**

Proposition 15 du CD: Modification de l'art. 11, Les organes du parti, statuts PS Suisse

Ancien

1. Les organes du parti sont:

- a. Le Congrès
- b. L'Assemblée des délégué-e-s
- c. La Conférence de coordination
- d. Le Comité directeur
- e. La Présidence
- f. La Commission de finances
- g. Le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
- h. La Conférence des femmes
- i. La Coordination des femmes
- h. La Commission de contrôle
- k. Le PS60+

[...]

Nouveau

1. Les organes du parti sont:

- a. Le Congrès
- b. L'Assemblée des délégué-e-s
- c. La Conférence de coordination
- d. Le Comité directeur
- e. La Présidence
- f. La Commission de finances
- g. Le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
- h. La Commission de contrôle
- i. **Les Femmes* socialistes**
- j. Le PS60+
- k. **Le PS Migrant-e-s**

[...]

Proposition 16 du CD : Modification de l'art. 12, alinéa 2, Le Congrès, statuts PS Suisse

Ancien

2. [Le Congrès] est composé:

[...]

Nouveau

2. [Le Congrès] se compose de:

[...]

<p>e. des membres de la Coordination des femmes f. des membres du Comité du PS60+ g. de deux camarades délégué-e-s par chacun des partis cantonaux h. de douze camarades délégué-e-s par la jeunesse socialiste [...]</p>	<p>e. douze délégué-e-s des Femmes* socialistes f. douze délégué-e-s du PS60+ g. douze délégué-e-s du PS Migrant-e-s h. deux délégué-e-s de chacun des partis cantonaux i. douze délégué-e-s de la Jeunesse socialiste [...] 2 bis. Les délégations des organes sont composées exclusivement de membres du PS.</p>
---	--

Proposition 17 du CD : Modification de l'art. 15, alinéa 3, L'Assemblée des délégué-e-s, statuts PS

Ancien	Nouveau
<p>3. L'Assemblée des délégué-e-s se compose: [...] e. de huit déléguées des Femmes socialistes suisses f. de huit délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse g. de huit délégué-e-s du PS60+ [...] j. ainsi que des représentantes et représentants, sans droit de vote: - - de Solidar Suisse (ex-OSEO) [...]</p>	<p>3. L'Assemblée des délégué-e-s se compose de: [...] e. huit délégué-e-s des Femmes* socialistes suisses f. huit délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse g. huit délégué-e-s du PS60+ h. huit délégué-e-s du PS Migrant-e-s [...] k. ainsi que des représentantes et représentants, sans droit de vote des organisations suivantes: - Solidar Suisse² [...] 3 bis. Les délégations des organes sont composées exclusivement de membres du PS.</p>

Demande de modification(s) pour R-17 du CD : modification de l'Art. 15, L'Assemblée des délégué-e-s, statuts PS

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-17.1 Tim Cuénod, SP Gundeldingen-Bruderholz</p>	<p>Änderung von Absatz 3: <u>Formulierung alt:</u> [...] Die Delegiertenversammlung besteht aus: a. den Delegierten der Kantonalparteien. Jede Kantonalpartei hat Anspruch auf 4 Delegierte für die ersten 500 Mitglieder und auf eine/n zusätzliche/n Delegierte/n pro weitere 200 Mitglieder oder einem Bruchteil davon. Die Kantonalparteien regeln die Aufteilung ihres Vertretungsanspruchs an der Delegiertenversammlung [...] <u>Formulierung neu:</u> [...] Die Delegiertenversammlung besteht aus: a. den Delegierten der Kantonalparteien. Jede Kantonalpartei hat Anspruch auf 4 Delegierte für die ersten 100 Mitglieder und auf eine/n zusätzliche/n Delegierte/n pro weitere 200 Mitglieder oder einem Bruchteil davon. Die Kantonalparteien regeln die Aufteilung ihres Vertretungsanspruchs an der Delegiertenversammlung [...] Begründung: Unsere DV scheint heute – mit Blick auf die Abstimmungsergebnisse bei Parolenfassungen und auf Fernsehbilder – eine im Vergleich zu anderen Bundesratsparteien eher kleine Delegiertenversammlung zu sein. Wir fänden eine moderate "Aufstockung" sinnvoll, um mehr aktiven Mitgliedern zu ermöglichen, am Leben der SP Schweiz zu partizipieren. Uns ist wohl bekannt, dass andere Parteien keine Parteitage kennen und uns ist wohl bewusst, dass unser Antrag gewisse Kostenfolgen haben kann. Deswegen beantragen wir eine nur sehr moderate Aufstockung der DV. Dabei möchten wir auch den Delegiertenschlüssel leicht modifi-</p>	<p>Rejet Le Comité directeur ne juge pas opportun de modifier la pratique actuelle ou d'augmenter les contingents si les contingents existants ne sont eux-mêmes de loin pas épuisés. Aujourd'hui, ce sont environ 450 invitations qui sont envoyées pour l'Assemblée des délégué-e-s et au maximum 200 personnes y prennent part. Avec un peu plus de discipline liée à l'Assemblée des délégué-e-s, l'objectif mentionné dans le motif serait ici atteint.</p>

² Depuis 2011, l'ancienne Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) s'appelle Solidar Suisse

	<p>zieren. Denn wir empfinden es als nicht ganz fair, wenn Mini-Kantonalparteien wie Nidwalden oder Appenzell-Innerrhoden heute Anspruch auf 7 Delegierte (inkl. Vertreter_innen in der KoKo) haben, während eine doch nicht so kleine Kantonalpartei wie die unsere mit rund 800 Mitgliedern gerade einmal Anspruch auf 9 Delegiertensitze hat. Bei uns gibt es seit Jahren Kampfwahlen um die heiss begehrten Sitze in der DV der SP Schweiz. Wir wollen niemandem etwas wegnehmen. Aber wir möchten einigen zusätzlichen aktiven Genossinnen und Genossen v.a. in mittelgrossen Kantonalparteien wie der unseren ermöglichen, an den DVs teilzunehmen. Wir sind überzeugt, dass sich der von uns vorgeschlagene Schritt auch für die SP Schweiz sehr positiv auswirken würde.</p>	
--	--	--

Proposition 18: Modification de l'art. 16, La Conférence de coordination (Coco), statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
<p>1. La Conférence de coordination se compose: [...] d. de 3 représentantes des Femmes socialistes suisses e. de 3 représentant-e-s de la Jeunesse socialiste suisse f. de 3 représentant-e-s du PS60+</p>	<p>1. La Conférence de coordination (Coco) se compose de: [...] d. deux délégué-e-s des Femmes* socialistes suisses e. deux délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse f. deux délégué-e-s du PS60+ g. deux délégué-e-s du PS Migrant-e-s 1 bis. Les délégations des organes sont composées exclusivement de membres du PS. [...]</p>

Proposition 19 du CD Modification de l'art. 17, Le Comité directeur, statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
<p>1. Le Comité directeur se compose: [...] e. de deux délégué-e-s de la Présidence des Femmes socialistes suisses f. de deux délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse [...]</p>	<p>1. Le Comité directeur se compose de: [...] e. deux délégué-e-s de la Présidence des Femmes* socialistes suisses f. deux délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse g. deux délégué-e-s du PS60+ h. deux délégué-e-s du PS Migrant-e-s [...] 1 bis. Les délégations des organes sont composées exclusivement de membres du PS.</p>

Contre-proposition à la requête 19 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-19.1 Stefan Müller, namens der SP Bern Altstadt- Kirchenfeld</p>	<p>Die Geschäftsleitung besteht aus: [...] e. <i>einer</i> Delegierten des Präsidiums der SP Frauen f. <i>einer</i> Delegierten / einem Delegierten der Juso g. <i>einer</i> Delegierten / einem Delegierten der SP60+ h. <i>einer</i> Delegierten / einem Delegierten der SP MigrantInnen Begründung: Die GL ist heute mit 21 Mitgliedern bereits zu gross. Jede Vergrösserung erhöht die Schwerfälligkeit des Gremiums und verschiebt damit die Gewichte von der GL zum Präsidium. Zur Vertretung der Organe genügt je ein Sitz</p>	<p>Rejet Le Comité directeur partage l'avis de la section selon lequel le Comité directeur, en tant qu'organe stratégique du PS Suisse comptant actuellement 21 personnes, est relativement grand. La différence entre l'actuelle solution et la solution proposée (25 personnes) est toutefois si minime qu'il n'y a pas</p>

	in der GL.	lieu de modifier la pratique actuelle.
--	------------	--

Proposition 20: Modification de l'art. 15, Compétence de l'Assemblée des délégué-e-s et modification de l'art. 17, alinéa 2, Compétence du Comité directeur, statuts PS Suisse

Art. 15, alinéa 4, Compétence de l'Assemblée des délégué-e-s	
Ancien	Nouveau
<p>4. L'Assemblée des délégué-e-s est notamment compétente pour: [...] n. la rédaction des règlements de la protection des données, de la Commission de surveillance, des Commissions permanentes, du vote général et des finances du parti ainsi que de l'adoption des règlements des Femmes socialistes suisses, du PS60+ et du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale.</p>	<p>4. L'Assemblée des délégué-e-s est notamment compétente pour: [...] n. la rédaction des règlements de la Commission de contrôle et du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, des règlements relatifs à la protection des données, les Commissions permanentes, le vote général et pour les finances du parti ainsi que de l'adoption des règlements des Femmes socialistes suisses, du PS60+ et du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale.</p>
Art. 17, alinéa 2, Compétence du Comité directeur	
Ancien	Nouveau
<p>2. Le Comité directeur est l'organe de direction stratégique du parti. Il est notamment compétent pour:[...]</p>	<p>2. Le Comité directeur est l'organe de direction stratégique du parti. Il est notamment compétent pour:[...] q. l'approbation des règlements des Femmes* socialistes, du PS60+ et du PS Migrant-e-s</p>

Contre-propositions à la requête 20 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-20.1 Edith Siegenthaler, Michael Sutter (SP Stadt Bern)	Die SP Stadt Bern beantragt, den Antrag 19 zu streichen. Begründung: Die Delegiertenversammlung tagt oft genug, dass sie Reglementsänderungen der Organe innert nützlicher Frist abnehmen kann. Wir sehen keinen Grund, die Delegiertenversammlung in dieser Hinsicht in ihrer Kompetenz zu beschneiden. Im Gegenteil: Es kann notwendig sein, dass die Delegierten aus den verschiedenen Kantonen und Regionen zu einer Reglementsänderung von Organen Stellung nehmen, da sie direkt davon betroffen sein können.	Rejet Le Comité directeur maintient sa requête demandant qu'un transfert de compétences concernant l'adoption des règlements des organes et renforce le rôle de l'Assemblée des délégué-e-s en tant qu'instance politique « prioritaire ». Plus l'Assemblée des délégué-e-s doit régler de compétences organisationnelles, moins elle peut assumer sa fonction première, statuer sur les contenus sous la forme de papiers de position et de papiers thématiques et prendre les décisions de nature stratégique du PS.
A-20.2 Marianne de Mestral, SP60+	SP60+ beantragt, Antrag 19 zu streichen. Begründung: Die Reglemente der Organe sind wichtige Dokumente, die die Organisation, Zusammensetzung und Kompetenzen der Gremien der Organe, Mitgliedschaft sowie die Finanzbefugnisse bestimmen, wie in den neuen Statuten festgelegt ist. Es ist deswegen wichtig, dass diese Reglemente, wie jetzt, von der Delegiertenversammlung genehmigt werden, die eine klare politische Legitimation gewährleisten kann. Änderungen der Reglemente kommen gar nicht so oft vor, wie befürchtet wird, und die Diskussion unter den Organvertretern im »adäquaten Personenkreis« der Geschäftsleitung wird weiterhin möglich sein. In einem gewissen Sinne, kann die Geschäftsleitung als ein exekutives Organ und die Delegiertenversammlung als ein Legislatives: es ist deswegen sinnvoll, dass die Delegiertenversammlung die Reglemente der Organe genehmigt.	

Proposition 21 du CD: Modification de l'art. 20, Le Secrétariat central, statuts PS Suisse

Ancien	Nouveau
<p>1. Le Secrétariat central assume les mandats et exécute les décisions des divers organes du parti. L'organisation, les obligations et les compétences du secrétariat central sont consignées dans un cahier des charges d'ordre général établi par le Comité directeur.</p> <p>2. Le secrétaire général ou la secrétaire générale dirige le secrétariat central et le département politique. Il est responsable de l'engagement des secrétaires centrales et centraux. Les secrétaires centrales et centraux sont les responsables d'un département, le porte-parole auprès des médias, le coordinateur/la coordinatrice romand/e et la secrétaire du PS Femmes. Il est tenu compte de la représentation des différentes régions linguistiques lors de l'engagement et du renouvellement du personnel politique; au moins une secrétaire centrale ou un secrétaire central doit être de langue maternelle latine; le coordinateur ou la coordinatrice romand-e doit être bilingue ou d'expression française. L'instance de ratification et de recours est le Comité directeur. La secrétaire générale ou le secrétaire général est notamment responsable devant la Commission des finances du déroulement de toutes les affaires financières.</p>	<p>1. Le Secrétariat central assume les mandats et exécute les décisions des divers organes du parti. Il est notamment compétent pour les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Secrétariat et conseil du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale b. Encadrement et conseil des partis cantonaux c. Mise à disposition de prestations d'importance centrale pour les partis cantonaux et – d'entente avec les partis cantonaux – pour les sections ainsi que les membres, par exemple des offres pour le recrutement et la fidélisation des membres, pour le travail de formation, de sections ou de campagne. d. Conception, réalisation et évaluation de campagnes nationales (élections et votations) e. Garantie et développement continu de la capacité de mener des campagnes et de la capacité de mobilisation f. Élaboration de mesures pour l'évolution du nombre des membres <p>Organisation et animation d'ateliers et de colloques de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> h. Mise à jour et développement en continu de la banque de données des membres i. Établissement du budget annuel ainsi que sa surveillance et son respect <p>2. Le Secrétariat central est dirigé par le secrétaire général ou la secrétaire générale, qui représente le parti dans les dossiers juridiques auprès de l'extérieur et règle les intérêts propres du Secrétariat général.</p> <p>3. Il est tenu compte de la représentation des différentes régions linguistiques lors de l'engagement et du renouvellement du personnel; le coordinateur ou la coordinatrice romand-e doit être d'expression française.</p> <p>4. Le PS Suisse offre des conditions de travail modernes aux employé-e-s du secrétariat central. Ces conditions sont réglées dans une convention collective de travail. En outre, le PS met l'accent sur une collaboration participative au quotidien.</p> <p>5. L'organisation, les compétences ainsi que les activités concrètes du Secrétariat central sont présentées annuellement au Comité directeur et approuvées par celui-ci.</p>

Demande de modification(s) pour la requête 21 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-21.1 Cédric Wermuth (SP Aargau)	Ergänzung: j. die Aus- und Weiterbildung von Mitgliedern und Parteifunktionär_innen Begründung: Die politische sowie handwerkliche Bildung scheint uns eine zentrale Aufbaue auch der nationalen Parteistruktur. In Richtung der Basisbildung wurden in den vergangenen Jahren bereits einige Anstrengungen unternommen (Bildungsmodule, Sommeruni). Dies gilt es auszubauen. Schwach ist die SP jedoch, wenn es um die spezifische Aus- und Weiterbildung ihrer eigenen Parteifunktionärinnen	Rejet Le souhait exprimé est justifié et compréhensible. Et le PS Suisse propose aussi, à intervalles réguliers, des formations pour les fonctionnaires du parti. La mention explicite de cette tâche dans l'article (voir Secrétariat central) énonçant le but de l'acte ou ex-

	<p>geht. Die Kantonalparteien sind zu klein, um Weiterbildungsangebot selbst zu erstellen, auf dem Markt gibt es wenige passgenaue angeboten (auch nicht bei Movendo).</p>	<p>primant le but de la loi, comparativement aux autres tâches clés du Secrétariat central mentionnées, est toutefois trop spécifique ; la qualité de réalisation et de prise en compte des différentes tâches ne serait ainsi plus vraiment garantie si une tâche spécifique était mise en avant avec autant de vigueur.</p>
--	--	---

Requête 22 Eric Nussbaumer et al.: modification de l'Art. 25, finances du parti, nouvelle section 8, statuts PS Suisse

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-22 NR Eric Nussbaumer, NR Evi Allemann, NR Priska Seiler, NR Angelo Barrile, NR Thomas Hardegger, NR Min Li Marti, NR Jean François Steiert, NR Martin Naef, NR Silva Semadeni, NR Matthias Aebischer, NR Nadine Masshardt, NR Susanne Leutenegger Oberholzer, NR Cédric Wermuth, NR Edith Graf-Litscher, NR Martina Munz, NR Claudia Friedl, NR Yvonne Feri, NR Philipp Hadorn, NR Jacqueline Badran, aNR Jacqueline Fehr</p>	<p>8. Parteinaher Stiftung: Für die politische Bildungs- und Grundlagenarbeit sowie für die weltweite sozialdemokratische Aufbauarbeit durch internationale Kooperationen, schafft die SP Schweiz zusätzlich eine parteinaher, aber unabhängiger gemeinnütziger Stiftung oder einen gemeinnützigen Verein. Von dieser Institution darf die Partei keine Spenden entgegen nehmen.</p> <p>Begründung: Alle Parteien in Europa haben im Rahmen der europäischen und staatlichen Parteienfinanzierung parteinaher politische Stiftungen zum Zwecke der politischen Bildung, für die Demokratiebildung oder für die Stärkung der internationalen Vernetzung. Die Ausgestaltung ist vielfältig und lässt Raum für die Erforschung, Erprobung und Entwicklung neuer Ideen in gesellschaftspolitischen Fragestellungen. Modern ausgedrückt sind es die Think Tanks oder die Lab's der Sozialdemokratie. Einige wirken zudem auch als kollektives Gedächtnis der Sozialen Demokratie. Die Stärkung der Organisation der SP Schweiz zur Kampagnenfähigkeit verlangt gleichzeitig die Stärkung der parteinahen Grundlagen- und Bildungsarbeit, damit Einsichten in politische, wirtschaftliche, rechtliche und gesellschaftliche Zusammenhänge auf nationaler und internationaler Ebene ermöglicht werden können.</p> <p>Der SPD in Deutschland nahestehend ist die Friedrich Ebert Stiftung, bei der PS France ist es die Fondation Jean Jaurès, bei der SPÖ in Österreich ist es das Karl Renner Institut, usw.. Europäisch sind diese SP-nahen Denkwerkstätten in der FEPS (Foundation for European Progressive Studies) zusammengeschlossen.</p> <p>Diesen Institutionen gemeinsam ist, dass sie über öffentliche Gelder, Projektbeiträge, Mäzenatentum, Mitgliederbeiträge und Spenden (Private und Firmen) finanziert werden. Die Fondation Jean Jaurès hat für Firmenspenden eine Charta für das Mäzenentum verfasst, welche Regeln für die Unabhängigkeit der Stiftungstätigkeit aufstellt. Wichtig ist, dass allen Institutionen nicht erlaubt ist, die politische Arbeit und Wahlkämpfe der nahestehenden Partei zu unterstützen. Meistens ist dies im Rahmen der öffentlichen Finanzierung oder der Gesetze über die Finanzierung eine Auflage. Die SP Schweiz will sich statutarisch dazu verpflichten.</p> <p>Die SP Schweiz sollte ihre politische Bildungs- und Grundlagenarbeit im Sinne der internationalen Vernetzung im gleichen Sinne aufstellen und ergänzen. Damit wird die Partei ihrer politischen Bildungs- und gesellschaftlichen Vernetzungsarbeit in einem ganzheitlichen, zeitgemässen Sinne gerecht. Ein solcher Think Tank gehört zur SP Schweiz der Zukunft.</p>	<p>Acceptation</p> <p>Le Comité directeur partage l'analyse des personnes requérantes selon laquelle le PS Suisse, comparativement aux partis frères européens, présente une lacune en ce qui concerne les fondations ou les associations proches du parti, même si la situation n'est pas comparable en tous points (p. ex. financement étatique des partis). Malgré des conditions-cadres et des possibilités diverses, le Comité directeur est toutefois de l'avis que maintenant est le bon moment pour prendre la décision de principe pour une fondation ou une association proche du parti qui complète le travail du parti de façon judicieuse, en créant la possibilité d'étendre le travail de formation et le travail de fond et ainsi de créer une réelle plus-value.</p> <p>Le formatage concret concernant le but de la fondation, le financement, etc., au moyen d'un règlement sera la tâche du Comité directeur.</p>

CHAPITRE 3 : MESURES FINANCIÈRES**Proposition 23 du CD: Augmentation de la taxe par membre versée au PS Suisse de 55 à 65 francs par membre**

La contribution annuelle par membre versée au PS Suisse est augmentée. Elle passe ainsi de 55 à 65 francs. L'augmentation prendra effet au 01.01.2018. Les nouveaux membres ne doivent payer aucune cotisation au PS Suisse pendant deux ans.

Demands de modification(s) pour la requête 23 du CD :

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-23.1 Edith Siegenthaler, Michael Sutter (SP Stadt Bern)	Die jährliche Abgabe pro Mitglied an die SP Schweiz wird von 55 auf 60 65-Franken erhöht. Die Erhöhung findet auf 1.1.2018 statt. Für Neumitglieder ist während zweier Jahre kein Beitrag an die SP Schweiz zu entrichten. Begründung: Die SP lebt von der Stärke ihrer Sektionen. Werden die Sektionen stärker belastet, beeinträchtigt das ihre Handlungsmöglichkeiten. Die Sektionen der SP Stadt Bern sind sowohl an SP Schweiz, SP Kanton Bern, SP Region Bern-Mittelland und SP Stadt Bern abgabepflichtig. Weitere Belastungen sind einschneidend und beeinträchtigen die Kampagnen- und Mobilisierungsfähigkeit direkt. Die beantragte Erhöhung der Beiträge um 18% erscheint uns zu hoch, gemeinsam mit der Erhöhung der Mandatsabgaben sollte eine moderatere Beitragserhöhung ausreichen, um die Finanzen der SPS ins Lot zu bringen.	Rejet des requêtes 23.1 & 23.2: Le Comité directeur maintient la requête qui concerne l'élévation de la taxe par membre de 10 francs. Elle passera de 55 francs (aujourd'hui) à 65 francs. La nécessité d'agir du PS Suisse en ce qui concerne les finances du parti est grande. Tandis que nous disposons de budgets de quelque 4,5 millions de francs il y a à peu près 10 ans, ceux-ci s'élèvent aujourd'hui à quelque 3,8 millions de francs.
A-23.2 Timur Akcasayar, SP Bümpliz/ Bethlehem	Die jährliche Abgabe pro Mitglied an die SP Schweiz wird von 55 auf 60 Franken erhöht. Die Erhöhung findet auf 1.1.2018 statt. Für Neumitglieder ist während zweier Jahre kein Beitrag an die SP Schweiz zu entrichten. Begründung: Die SP lebt von der Stärke ihrer Sektionen und deren Handlungsmöglichkeiten. Die Sektion Bümpliz/ Bethlehem. Weitere Belastungen sind einschneidend und beeinträchtigen die Kampagnen- und Mobilisierungsfähigkeit Vorort Eine Erhöhung von 18% auf einen Schlag ist für manche Sektionen nicht verkraftbar, eine Erhöhung der Beiträge bei den Mitgliedern ist illusorisch. Die Parteileitung beachtet bei der Kopfpause nicht, dass etliche Mitglieder keinen Beitrag zahlen. Ebenso wird die Vermögenssituation in den einzelnen Sektionen nicht berücksichtigt. Sollte die Erhöhung von 10 Franken kommen, werden wir gezwungen sein, das monatliche Blatt oder die Abstimmungszeitungen und Inserate in den Quartierzeitungen zu streichen.	Pour une offre de prestations restée globalement identique, on a fait des économies et réduit les dépenses de façon continue, notamment dans le domaine des campagnes. La raison principale de l'évolution financière est la baisse du nombre de nos membres depuis 20 ans – une tendance que l'on observe dans toute l'Europe pour tous les partis. Pour le PS Suisse, cela signifie toutefois moins d'argent dans les proportions correspondantes. Sans des mesures décisives touchant les tâches clés et/ou l'offre de prestations, on ne pourra plus faire d'économies. Formulé autrement: si l'on veut plus ou moins maintenir l'offre de prestations au niveau actuel et si le PS entend rester capable de mener des campagnes et de lancer des initiatives, il faut se doter de budgets à hauteur de 3,8 à 4 millions de francs ainsi que d'une réserve modeste d'environ 1 million de francs permettant de réagir aux défis

		imprévis. Sans cela, c'est un grand plan de renonciation qui menace les projets, les prestations et/ou les campagnes du PS Suisse. L'élévation de la taxe par membre tient compte de cette réalité.
A-23.3 Fabio Trombetta, Simon Vog (SP Wädenswil)	Streichen und Ersetzen: „Für Neumitglieder ist während zweier Jahre kein Beitrag an die SP Schweiz zu entrichten“ ist zu ersetzen durch: "Für Neumitglieder ist nur das angebrochene Jahr beitragsfrei, danach zahlen sie den vollen Beitrag." Begründung: Neu eintretende Mitglieder sind motiviert, die SP zu unterstützen. Es ist daher unverständlich, dass man ihnen zwei Jahre lang den Beitrag erlässt.	Rejet Il ne s'agit pas de ne pas encaisser de cotisation des nouveaux membres pendant deux ans: c'est la taxe versée au PS Suisse pour l'année entamée et l'année suivante qui ne doit pas être payée. Cela à titre de petite incitation à recruter de nouveaux membres.

Contre-proposition à la requête 23 du CD:

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-23.4 Lukas Horrer (für SP Graubünden und SP Luzern)	Auf eine Erhöhung der Mitgliederbeiträge von Fr. 55.- auf Fr. 65.- ist vorerst zu verzichten. Im Gegenzug wird das Finanzreglement (inkl. den Mandatsabgaben einer) einer Totalrevision unterzogen und dahingehend angepasst, dass die Einnahmen erhöht werden. Begründung: Die SPS würde mit einer Beitragserhöhung ca. 300'000 Fr. Mehreinnahmen generieren. Was diese Erhöhung unter den Mitgliedern jedoch auslösen würde, darüber kann man nur spekulieren. Mit Sicherheit wäre die Mitgliederwerbung nicht einfacher. Und man müsste sich den Vorwurf gefallen lassen, bei den «Kleinen» holt man es und die «Grossen» lässt man laufen. Deshalb sollen alle ihren Beitrag an der Sicherung der SP-Finzen leisten. Die Kantonalparteien (Mitglieder) mit ihrem Verzicht an den Ausschüttungen durch das Fundraising und die Mandatärinnen und Mandatären durch eine angepasste Erhöhung ihrer Abgaben. Beispielsweise würde eine Erhöhung des «Mandatssteuersatzes» von 2% bereits zu über 100'000 Franken Mehreinnahmen führen. Zudem könnten zusätzliche Mandatssteuern weiterer LohnempfängerInnen (z.B. Chefbeamte) zumindest geprüft werden (gemäss Finanzreglement möglich). In diesen Beiträgen sind jene der Fraktion noch gar nicht eingerechnet. Diese sind prozentual deutlich tiefer als die Beiträge, welche KantonsparlamentarierInnen zu entrichten haben.	Rejet Motif : voir aussi ci-dessus A-22.1 et 22.2. Le PS Suisse a deux grandes sources de revenus: les cotisations des membres et les dons des sympathisant-e-s. 90% de toutes les recettes se composent de ces deux sources et toutes deux sont en recul. Dans le même temps, les dons, comparativement à 2013/14, ont pu être stabilisés à un niveau plus élevé. À cet égard, une refonte du règlement financier n'apporterait rien : cela ne fonctionne pas si l'on ne commence pas par les deux principales sources de recettes.

Proposition 24 du CD: Engagement d'un groupe de travail dans le dessein de simplifier considérablement le système des cotisations, aujourd'hui très hétérogènes

Le Congrès engage un groupe de travail composé de membres de la Commission des finances, des partis cantonaux et des sections. Celui-ci se voit chargé d'élaborer, à l'intention des participants au prochain Congrès, des propositions sur la façon dont on peut simplifier radicalement le système des cotisations (hétérogènes) en vigueur aujourd'hui au sein du PS Suisse.

Contre-propositions à la requête 24 du CD :

Numéro et auteur(e)	Requêtes et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-24.1 Brigitte Kuratli,	Streichung des Antrages Begründung: Wir unterstützen das heutige System, dass jede	Rejet Le Comité directeur maintient

SP Rorschach	Ebene (insbesondere die Sektionen) in der Art und Weise der Erhebung sowie der Höhe der Mitgliederbeiträge frei ist. Es braucht keinen Einheitsbrei.	sa volonté de faire un pas en direction de l'harmonisation des cotisations des membres. Il est conscient du fait que le chemin censé nous y mener ne sera pas facile, mais la situation actuelle est intenable. Des cotisations aussi hétérogènes que celles que le PS connaît à l'échelle nationale contredisent radicalement l'un des principes fondamentaux d'une ONG : l'adhésion doit être aussi simple et dénué d'obstacles que possible. Le fait de ne pas pouvoir dire à une personne intéressée combien coûte une adhésion constitue selon le Comité directeur un obstacle de taille.
A-24.2 Edith Siegenthaler, Michael Sutter (SP Stadt Bern)	<p>Streichung des Antrages</p> <p>Begründung: Die SP Stadt Bern betrachtet es als nicht zielführend die Mitgliederbeiträge zu vereinheitlichen. Es birgt vielmehr Gefahren, die mit dem Ziel, mehr Mitglieder zu gewinnen und die Finanzen zu stabilisieren, nicht vereinbar sind. Eine Nivellierung der Mitgliederbeiträge würde dazu führen, dass Sektionen, die bisher eine höhere als die vorgesehene Progression hatten, finanzielle Einbussen erleiden müssten. Für Sektionen deren Progression angehoben werden müsste, würde es wiederum bedeuten, dass sie ihren Mitgliedern eine Erhöhung der Mitgliederbeiträge erklären müssten. Dies wird zweifellos zu Austritten von Mitgliedern führen.</p> <p>Gegen eine Sammlung der verschiedenen Beitragsskalen durch die SP Schweiz hat die SP Stadt Bern nichts einzuwenden. Dies kann aber ohne das Einsetzen einer Arbeitsgruppe bewerkstelligt werden.</p>	

Proposition 25 du CD : Acceptation exceptionnelle des dons des entreprises Crédit Suisse, Axa Winterthur et Swiss, et injection dans la campagne contre la RIE III.

Le PS Suisse accepte, durant l'année 2017, les dons des entreprises, pour autant qu'aucune condition ne soit liée à ces dons. L'argent ainsi acquis sera utilisé pour la campagne contre la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

L'acceptation des dons n'est pas un blanc-seing définitif. Toute future acceptation d'argent devra à nouveau être proposée devant une AD ou un Congrès.

Contre-propositions à la requête 25 du CD :

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
A-25.1 Christian Boesch, Président SP Bern-Nord, Delegierter der Sektion	<p>Streichung des Antrags</p> <p>Begründung: Parteitag und Delegierte der SP Schweiz haben eine Annahme von Spenden von Unternehmen wie Credit Suisse, Axa Winterthur und Swiss klar zurückgewiesen. Wir gehen davon aus, dass diese Rückweisung auch die einmalige Annahme von Unternehmensspenden umfasst. Wir bitten die Geschäftsleitung, in Zukunft auf diese Art von Anträgen zu verzichten. Die Annahme stellt sehr wohl ein Präjudiz dar. Wir begeben uns damit in Abhängigkeit von Unternehmen, deren Geschäftsgebaren den Grundsätzen der SP Schweiz zuwiderlaufen.</p>	<p>Rejet des requêtes 25.1 & 4:</p> <p>Dans la consultation adressée aux Partis cantonaux de mars/avril 2016, le Comité directeur demandait que l'on présente au Congrès ce qu'il en était de l'acceptation des dons des entreprises Axa Winterthur, Credit Suisse et Swiss déclarés inconditionnels. En raison de feed-back majoritairement critiques des partenaires de consultation, cette mesure n'a pas été intégrée dans la brochure des requêtes datée du 11 août 2016.</p> <p>Le fait que le Comité directeur revienne sur les dons des entreprises et maintienne sa requête du 2.11. a une raison : la votation sur la Troisième réforme de l'imposition des entreprises. En juin, le PS a lancé le référendum contre la réforme législative ; nous nous trouvons actuellement à mi-chemin dans la campagne de</p>
A-25.2 Brigitte Kuratli, SP Rorschach	<p>Streichung des Antrages</p> <p>Begründung: Ein Antrag auf eine einmalige konkrete Aktion gehört schlicht und einfach nicht in ein Zukunftspapier. Dies ist keine Kritik am Inhalt dieses Antrages, sondern ausschliesslich an der Form. Wenn die GL dem Parteitag den Antrag stellen möchte, für die USRIII Kampagne Spendengelder anzunehmen, soll dies als separates Geschäft traktandiert werden.</p>	
A-25.3 Reto Weibel (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Aline Masé (SP QV Spalen), Moritz Weisskopf (SP QV Gundelibruderholz), Iris	<p>Streichung des Antrags</p> <p>Begründung: Die SP Schweiz hat an einem Parteitag vor einigen Jahren beschlossen auf Firmenspenden von Unternehmen generell zu verzichten, ausser auf solche von Genossenschaften und gemeinnützigen Institutionen. Der vorliegende Antrag würde das Präjudiz für weitere Kampagnen schaffen und den Parteitagsentscheid untergraben. Unsere Kantonalpartei, die SP Basel-Stadt hält sich strikt an diese Vorgaben und legt im Sinne der Transparenzinitiative ihre Spenden offen.</p> <p>Wir sind zudem der Ansicht, dass die SP als Basisbewegung</p>	

<p>Meier (SP Basel-West), Dariusch Pour Mohsen (SP Basel-Stadt), Beda Baumgartner (JUSO Schweiz), Markus Christen (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Berfim Pala (SP QV Spalen), Sandra Eichenberger (SP QV Horburg-Kleinhüningen), Lukas Wiss (SP QV Clara-Wettstein-Hirzbrunnen), Hanna Bay (SP Prättigau), Samira Marti (JUSO Schweiz), Brigitte Hollinger (SP Basel-Stadt)</p>	<p>durch die Beiträge ihrer Mitglieder und Mandatärinnen und Mandatäre finanziert werden sollte. Aus diesen Gründen ist der vorliegende Antrag strikt abzulehnen.</p>	<p>votation. Certes, le référendum ne passera en votation qu'en février 2017, mais il est déjà clair à présent que le camp adverse peut investir au moins 25 fois plus de ressources financières dans la campagne – dans une campagne qui, soit dit en passant, fait partie des plus importantes de la législation.</p> <p>Selon la majorité du Comité directeur, l'acceptation des dons de Credit Suisse, d'Axa Winterthur et de Swiss et leur utilisation à titre exceptionnel pour la campagne sur la RIE III présentent deux avantages. Premièrement, elles renforcent de façon substantielle les possibilités de campagne du comité contre la RIE III. Et, deuxièmement, une acceptation exceptionnelle de dons n'aurait pas d'incidences structurelles et, donc, ne générerait pas non plus de rapports de dépendance, car l'argent irait dans de la publicité payée. En revanche, l'acceptation du don ne soulagerait pas les finances du parti, ni à moyen ni à long terme.</p>
<p>A-25.4. Stéphane Montangero, Président du PS Vaud</p>	<p>Abroger ce point. Motif : Suite à la procédure de consultation et face aux nombreux retours critiques des sections, le CD a renoncé à mettre les dons d'entreprises dans ce document. Le retour de ce point n'est pas compréhensible. Le PSV est contre le fait que nous recevions des dons d'entreprises. Cela nuit à notre crédibilité. L'indépendance du PS est une marque de fabrique de notre parti et accepter les dons d'entreprises privées trahirait nos valeurs.</p> <p>Le PSV regrette en outre la technique du salami utilisée pour faire passer la pilule des dons d'entreprises. Nous reprochons souvent à nos adversaires politiques de pratiquer de la sorte, pour parvenir à leurs fins. Il est regrettable que le PSS l'utilise au dépend de ses sections. Pour rappel, voici les différentes étapes de ce triste scénario :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <u>Etape 1</u> : l'AD du PSS accepte, au terme d'un long débat et à quelques voix près, les dons des coopératives. – <u>Etape 2</u> : celle d'aujourd'hui avec la proposition que le PSS accepte exceptionnellement les dons. En les affectant à une campagne spécifique. – Quelle sera <u>l'étape 3</u> ? Pour toutes les campagnes importantes, le PSS acceptera les dons ? Le texte tel que rédigé montre clairement qu'en fait, accepter cela, c'est mettre le doigt dans l'engrenage ! – Puis <u>l'étape 4</u> : les dons d'entreprises font partie du budget ordinaire du PSS comme les dons d'entreprises font partie du budget ordinaire du PLR ou de l'UDC pour ne citer qu'eux. – Pour éviter ce scénario, il faut à tout prix refuser cette proposition afin de conserver une valeur fondamentale du parti socialiste : son indépendance. 	

Requêtes 26 supplémentaires concernant les impôts de mandat et la contribution du groupe parlementaire PS au Palais fédéral

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-26.1 Lewin Lempert, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Kevin Buthey, Gian Luca Bonanomi, Dario Engeloeh, Tamara Funicello, Anna Graff, Samira Marti, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Muriel Waeger, Juso</p>	<p>Erhöhung der Mandatsabgaben für BundesrätInnen und BundesrichterInnen Die jährliche Mandatsabgabe für aktuelle und ehemalige BundesrätInnen und BundesrichterInnen der sozialdemokratischen Partei betragen 25%. Die neue Regelung tritt per 1.1.2017 in Kraft. Begründung: Die SP ist eine Mitgliederpartei. Die Parteifinanzien basieren aus einem grossen Teil aus Mitgliederbeiträgen, Spenden und dem wichtigen Beitrag der eidgenössischen Fraktion. Es ist essentiell, dass insbesondere Mandatstragende in den höchsten Einkommensstufen einen gerechten Teil der Partei zurückgeben, damit diese nachhaltig politisch handlungsfähig bleibt. Bisher sind die Abgaben der aktuellen sozialdemokratischen BundesrätInnen bei 5%, für BundesrichterInnen bei 3.5%. Analog dazu geben RegierungsrätInnen heute ihren Kantonalparteien bereits einen massiv höheren Beitrag ab. Wir sind der Überzeugung, dass hier eine Angleichung nötig ist. Eine Erhöhung der Mandatsabgaben auf 25% generierte der Partei im Übrigen Mehreinnahmen von knapp 1 Mio. Franken, womit die Finanzierung der Partei nachhaltig gesichert würde.</p>	<p>Rejet des requêtes 26.1 et 26.2. et rejet de 26.3 Selon les statuts, art. 17, la fixation du montant des cotisations spéciales (ainsi nommées) relève de la compétence du Comité directeur. Lors de sa session du 28.10., le Comité directeur a décidé, parallèlement à la requête demandant que l'on élève la taxe par membre de 10 francs, d'augmenter aussi les vacations de deux points à compter du 1.1.2017. Conseillères fédérales/conseillers fédéraux ainsi que chancelières fédérales/chanceliers fédéraux et vice-chancelières fédérales/vice-chanceliers fédéraux: de 5 à 7% Juges fédérales/juges fédéraux: de 4 à 6% Juges du Tribunal administratif fédéral, juges pénales fédérales/juges pénaux fédéraux et juges suppléantes/juges suppléants: de 3 à 5% Dans le cadre de l'augmentation susmentionnée, il était pour le Comité directeur important que les deux augmentations – de la taxe par membre et des taxes des élus – soient liées l'une à l'autre. Selon le Comité directeur, la décision du 28.10. remplit ce critère, raison pour laquelle le Comité directeur maintient sa position et recommande de rejeter les requêtes 26.1 et 26.2. Tout le monde doit contribuer à assainir les finances du parti, dans une mesure toutefois raisonnable, et aucune augmentation ne doit être introduite au détriment ou sur le dos d'un groupe déterminé.</p>
<p>A-26.2 und 26.3 Brigitte Hollinger, Präsidentin SP Basel-Stadt Adil Koller, Präsident SP Basel-land David Roth, Präsident SP Luzern Mattea Meyer, SP-Fraktion Bundesversammlung Reto Weibel, Parteikassier SP Basel-Stadt David Gallusser, SP Bern-Nord</p>	<p>Die Geschäftsleitung wird beauftragt, die Mandatsabgaben der SP-Bundesrät/-innen und Bundesrichter/-innen in den kommenden 4 Jahren auf 10 bis maximal 15 Prozent der Nettolöhne anzuheben. Die Geschäftsleitung erhöht im gleichen Zeitraum im vergleichbaren Ausmass auch die Abgaben weiterer gewählter Voll- und Teilzeit-Mandatarinnen auf Bundesebene (wie Bundeskanzler/-innen oder Richter/-innen am Bundesverwaltungs- oder Bundesversicherungsgericht). Die SP-Fraktion in der Bundesversammlung wird ihrerseits aufgefordert, jährlich mindestens 50'000 Franken an die SP Schweiz beizutragen. Über die Finanzierung entscheidet sie selbst. Begründung: Wir wollen Wahlen und wichtige Abstimmungen gewinnen. Während bürgerliche Parteien dafür Finanzmittel von Lobby-Organisationen und Grosskonzernen bekommen, setzt die SP auf die demokratische Teilhabe und das Engagement der Mitglieder. Doch für starke Kampagnen braucht es auch ein solides finanzielles Fundament. Als Mitgliederpartei sollen bei der SP alle nach ihren finanziellen Möglichkeiten dazu beitragen, dass unsere Partei in den nächsten Jahren erfolgreich Politik gestalten kann. Deshalb sollen nicht nur einfache Mitglieder einen zusätzlichen Beitrag leisten (vgl. Beitragserhöhung an SP Schweiz um 10.-), sondern auch SP-Mitglieder, die dank der SP ein Amt auf Bundesebene innehaben. Es ist der Geschäftsleitung anzurechnen, dass sie die Mandatsabgaben auf den 1. Januar 2017 für Bundesrät/-innen und für Bundesrichter/-innen um je 2 Prozentpunkte auf 7% bzw. 5% anhebt. Allerdings erscheint eine weitere Erhöhung der Abgaben mittelfristig angesichts der Entlohnung von Bundesrät/-innen über 450'000 Franken und -richter/-innen über 300'000 Franken vertretbar. Andererseits entsprechen Mandatsabgaben von 10 bis 15 Prozent der gängigen Praxis in vielen Kantonalparteien und Sektionen. Die SP Schweiz selbst empfiehlt im Sektionshandbuch ihren Sektionen eine Abgabe in dieser Grössenordnung für Mandatsträger/-innen auf kommunaler und kantonaler Ebene. Auch ein grösserer finanzieller Beitrag</p>	<p>La requête concernant le groupe parlementaire PS doit être traitée séparément dans la perspective de l'unité de la matière (R-26.3); le Comité directeur recommande son rejet pour des raisons formelles.</p>

	<p>der Fraktion erscheint tragbar. Die Kompetenz Mandatsabgaben festzulegen liegt bei der Geschäftsleitung der SP Schweiz. Ebenso kann die SP-Fraktion am besten abschätzen, wie sie die Finanzierung von Beiträgen an die Partei unter sich gerecht verteilt. In diesem Sinne sollen Geschäftsleitung und Fraktion beauftragt werden, die Beiträge mittelfristig zu erhöhen.</p>	<p>Le PS Suisse et le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale sont, selon les statuts, deux organes distincts; le Congrès du PS Suisse n'a, si l'on se réfère à ses statuts, aucune compétence pour donner des instructions ni aucune compétence décisionnelle, de quelque nature que ce soit, quant aux moyens financiers du groupe parlementaire. Il faut toutefois souligner ici que le groupe parlementaire s'est, en bonne intelligence, déclaré prêt à augmenter significativement la contribution pour les futures élections. Cette mesure soulagera le budget du parti de 240'000 Fr. par législature.</p>
--	---	--

Requête 27 supplémentaire concernant rôle de modèle du PS Suisse envisagé comme une entreprise pratiquant la démocratie économique

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-27 Lewin Lempert, Tamara Funicello, Beda Baumgartner, Hanna Bay, Andrea Blättler, Andreas Burger, Miriam Dürr, Jonas Eggmann, Sandra Eichenberger, Dario Engelo, Anna Graff, Ronja Jansen, Nils Joher, Dominik Kramer, Samira Marti, Simeon Marty, Dario Schai, Andrea Scheck, Kristina Schüpbach, Florian Vock, Muriel Waeger</p>	<p>Die SP Schweiz nimmt in ihrer Struktur eine Vorbildrolle als wirtschaftsdemokratisches Unternehmen ein. Die SP Schweiz tritt auf Grundlage ihres Programms und ihrer Statuten für die Ziele des demokratischen Sozialismus ein. Sie bemüht sich, ihre Unternehmensstruktur dahingehend zu transformieren.</p> <p>1) Lohnstruktur: Arbeitgebende und Arbeitnehmende werden dazu aufgefordert, GAV-Verhandlungen mit dem Ziel eines Einheitslohns unter Berücksichtigung besonderer Umstände (z.B. familiäre, Aus- und Weiterbildungskosten) aufzunehmen. Dies in der Überzeugung, dass die Leistung der Partei und insbesondere des Zentralsekretariats keine individuellen, sondern kollektive Leistungen sind.</p> <p>2) Die SP Schweiz stärkt ihre Sekretariatsstruktur dahingehend, dass Mitarbeitende bei Fragen, die sie als Angestellte besonders betreffen, ein Mitspracherecht haben – unabhängig von Hierarchie- oder Lohnstufe.</p> <p>3) Die SP Schweiz achtet bezüglich der Versicherung ihrer Angestellten, dass diese sich an ökologisch und ökonomisch nachhaltigen Grundsätzen orientiert. Begründung: Die SP Schweiz diskutiert am diesem Parteitag ein Positionspapier zu einer demokratischen, solidarischen und ökologischen Wirtschaft. Es reicht jedoch nicht, darüber zu diskutieren. Die SP Schweiz muss in diesem Transformationsprozess eine Vorbildrolle einnehmen und ihre Unternehmensstruktur entsprechend anpassen.</p>	<p>Acceptation moyennant quelques modifications : « Lors de leur prochaine rencontre, les partenaires de négociations PS et VPOD (SSP) examineront comment la participation des collaborateurs peut être étendue, pour autant qu'une majorité des collaborateurs le souhaite. La raison à cela réside dans les réunions des travaux préparatoires (préliminaires) d'un comité des collaboratrices et collaborateurs du PS Suisse. Lors de la prochaine évaluation de la caisse de pension, il faudra également examiner des alternatives. Outre les considérations éthiques, les conditions pour le PS et les collaborateurs seront ici déterminantes. »</p> <p>Même si la notion d'entreprise en économie ne peut être transférée comme telle à un parti, fut-il employeur, le Comité directeur reste convaincu que le PS Suisse, avec sa CCT progressiste, joue aujourd'hui déjà un rôle de modèle en ce qui concerne la démocratie économique. Deuxièmement, le CD recom-</p>

		<p>mande instamment de maintenir la procédure prévue et aux critères décrits dans la CCT, afin de garantir la sécurité juridique de l'ensemble des acteurs impliqués et des personnes concernées.</p> <p>Les conditions d'engagement, les droits de participation et les salaires des collaborateurs du PS Suisse sont réglés dans la CCT entre le PS Suisse ou le groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale (employeur) et le VPOD (SSP) (association de salarié-e-s). Les contrats de travail individuels des 35 employés (environ) du PS Suisse se fondent sur cette convention. La décision de procéder à des modifications de la CCT ne peut pas être prise unilatéralement. Au contraire, elle requiert le consentement mutuel de toutes les parties contractuelles.</p> <p>Finalement, le CD estime que cela ne correspond pas aux principes de démocratie (économique) si la demande d'un droit de regard supplémentaire n'émane pas des collaborateurs.</p>
--	--	--

Requête 28 supplémentaire concernant le % de solidarité

Numéro et auteur(e)	Requête et motif	Recommandation du CD à l'adresse du Congrès
<p>A-28 Cédric Wermuth (SP Aargau)</p>	<p>Solidarisches Engagement für die sozialdemokratischen Ziele weltweit.</p> <p>Die SP Aargau beantragt, dass die SP Schweiz in Zukunft mind. 1% ihres Budgets für die sozialdemokratische Entwicklungszusammenarbeit einsetzt. Dazu kann die GL die Erhöhung des Beitrages gemäss Antrag 17 im Zukunftsprojekt entsprechend anpassen. Der Einsatz der Mittel wird in einem Reglement zu Händen der Delegiertenversammlung festgelegt.</p> <p>Begründung: Dieses Solidaritätsprozent soll für die politische Entwicklungszusammenarbeit aufgewendet werden. Gerade in Zeiten der multiplen und globalen Krisen ist das Engagement für progressive und sozialdemokratische Politik nicht nur hierzulande zentral. Immer wieder stellen die Delegierten der SP Schweiz an internationalen Konferenzen fest, wieviel schwieriger es für Parteien und Organisationen in Entwicklungs- und Schwellenländer ist, politische Durchschlagskraft zu entfalten. Deshalb leisten auch viele sozialdemokratische Parteien Europas direkt oder über ihre Stiftungen entsprechend Aufbauarbeit. Gerade die SP Schweiz, als sozialdemokratische Partei in einem Land, dass eine Drehscheibe des internationalen Handels und Bankenplatzes ist, ist auf Partner in Entwicklungsländern angewiesen. Z.B. in der Auseinandersetzung um die Durchsetzung von Menschenrechten für die Rohstoffindustrie. Das Solidaritätsprozent soll gezielt eingesetzt werden, um Parteien und Organisationen mit gleichen oder ähnlichen Ziele wie</p>	<p>Rejet</p> <p>Le PS Suisse est un parti politique dont l'objectif est de façonner la Suisse de façon plus juste, plus solidaire et plus sociale. C'est notamment pour cela que nous voulons gagner les campagnes de votation-s et les campagnes électorales. Et c'est en particulier pour ces campagnes que nous utilisons nos moyens financiers – cela est aussi « négocié » ainsi avec les donatrices et donateurs. Un Groupe parlementaire PS fort au Palais fédéral est au demeurant aussi bénéfique à l'aide au développement, qui depuis des années fait l'objet d'attaques et de critiques incessantes.</p>

	<p>die SP vorwiegend in Entwicklungsländern aufzubauen. Gemäss aktueller Rechnung der SP Schweiz (ca. 4 Mio. Budget) und knapp 32'000 Mitgliedern bedeutet dies aktuell eine Erhöhung des Beitrages an die SP Schweiz um ca. 1.20 Fr pro Mitglied und Jahr. Es steht der Geschäftsleitung frei, den Einsatz dieser Mittel selber zu verantworten oder teilweise oder ganz an eine dritte Organisation zu delegieren, sofern diese explizit politische Aufbauarbeit im Ausland im Sinne der sozialdemokratischen Idee leistet. Nicht zulässig wären „normale“ Organisationen der Entwicklungszusammenarbeit. Die Details regelt ein Reglement, welches die Delegiertenversammlung zu einem späteren Zeitpunkt verabschiedet.</p>	
--	---	--